



Projet de Maison du Littoral et de préservation du site des Aresquiers

Concertation du 16 mars au 16 juin 2023

Mot d'accueil

Magali FERRIER
Maire de Vic-la-Gardiole

Claudine VASSAS MEJRI
Vice-présidente, déléguée aux solidarités territoriales

Sylvie PRADELLE
Vice présidente déléguée à
l'insertion et à l'économie solidaire,
Conseillère départementale du canton de Frontignan



Animation

Sofia ALIAMET & Morgan CHELIHI
(Eclectic Experience)

Déroulé

- **Introduction – 18h**

Objectifs, règles du jeu et brise glace

- **Présentation de la démarche de concertation & échanges – 18h20**

- **Présentation du projet & échanges – 18h50**

- **Conclusion – 19h50**

Objectifs de la rencontre

- **Lancer la concertation** sur le projet de la Maison du Littoral et de préservation du site des Aresquiers
- **Présenter la démarche de concertation, les dispositifs déployés et la mission de la garante nommée par la Commission nationale du débat public (CNDP)**
- **Présenter le projet de Maison du Littoral** (contexte, objectifs, enjeux, coûts...)
- **Recueillir vos premiers avis, questions, propositions**

Règles du jeu

- **Bienveillance, écoute et accueil respectueux**

A l'égard des intervenants, participants et de l'équipe d'animation

- **Toutes les questions, avis et propositions sont les bienvenus !**

Les arbitrages interviendront ultérieurement.

- **La réunion est filmée et retransmise en direct sur la chaîne Youtube** du Département. Une zone "hors-cadre" est prévue.

- **Un compte-rendu sera produit à l'issue de la rencontre.**



**Faisons
connaissance !**

Faisons connaissance !

- **Qui habite à...**
 - ... Vic-la-Gardiole ?
 - ... Frontignan ?
 - ... Mireval ?
 - ... Autre ?

Faisons connaissance !

- **Vous participez à titre de...**
 - ...Membre d'une association ?
 - ...Elu ?
 - ...Agent d'une collectivité territoriale ?
 - ...Agriculteur ?
 - ...Acteur du tourisme ?
 - ...Autre ?



Présentation de la démarche de concertation volontaire

Sofia ALIAMET (Eclectic Experience)

**Audrey RICHARD-FERROUDJI, garante de la Commission
nationale du débat public (CNDP)**

Une concertation volontaire

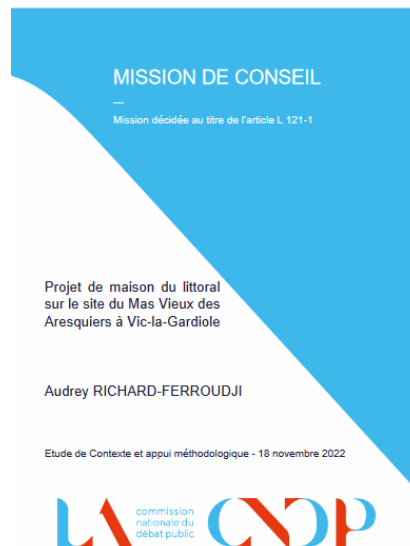
- **Une concertation à l'initiative du Conseil départemental de l'Hérault**, inscrite de manière volontaire dans le respect des dispositions du Code de l'Environnement (L.121-15-1 à L.121-21 et R. 121-19 à R.121-24).
- **Une démarche placée sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)** représentée par Mme Audrey Richard-Ferroudji au titre d'une mission de conseil L121-1 du Code de l'Environnement.

Garantir le droit à l'information et à la participation de chaque individu

Son rôle : **Prescrire, conseiller, servir de recours, rendre compte**

- Etude du contexte et recommandations méthodologiques
- Suivi de la concertation et bilan

Contact : audrey.richard-ferroudji@garant-cndp.fr



Garantir le droit à l'information et à la participation de chaque individu

La garante veille :

- à la **qualité, à la sincérité et à l'intelligibilité des informations** diffusées au public
- au **bon déroulement de la concertation** selon les principes de la CNDP



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail, et dans son exigence vis-à-vis du responsable du projet



ARGUMENTATION
Approche qualitative des contributions, et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



INCLUSION
Aller à la rencontre de tous les publics



Comment s'informer sur le projet et participer à la concertation ?

Une concertation ouverte du 16 mars au 16 juin

S'informer sur le projet et la concertation

La page internet dédiée
maisondulittoral.herault.fr

Le dossier de concertation et sa synthèse
Disponibles sur : maisondulittoral.herault.fr

- Pour retrouver l'ensemble des informations sur le projet et la concertation



S'informer sur le projet et participer à la concertation

Des réunions publiques, ateliers et dispositifs dans l'espace public



S'informer sur le projet et participer à la concertation

Un kit de concertation

maisondulittoral.herault.fr

Pour permettre aux parties prenantes (associations, scolaires, institutions, collectivités...) d'organiser leur propre temps d'échanges autour du projet.

Concertation sur le projet de Maison du Littoral et de préservation du site des Aresquiers

3

2. LE PROJET DE MAISON DU LITTORAL : ACTIVITÉS, USAGES ET PUBLICS

La Maison du Littoral aurait une vocation culturelle, pédagogique et touristique pour mieux faire connaître le littoral et ses enjeux.

À ce stade, le Département envisage plusieurs pistes pour l'offre d'activités qui seraient proposées : espaces d'expositions temporaires et permanentes, espace réflexif à vocation polyvalente pour accueillir les publics, salles d'activités polyvalentes pour accueillir des groupes, parcours d'interprétation paysager...

QUESTIONS :

- Avez-vous des remarques, propositions et/ou questions s'agissant de l'offre de programmation envisagée par le Département (Cf. dossier de concertation) ?
- Selon vous, y a-t-il des activités spécifiques qui devraient être accueillies au sein de la Maison du Littoral ? À quels enjeux répondre : sensibilisation, éducation, besoins locaux, expérimentation... ?
- Quels types de publics pourraient-ils être accueillis ?
- Comment les activités de la Maison du littoral pourraient-elles s'articuler avec l'offre déjà existantes sur le territoire ?



S'informer sur le projet et participer à la concertation

Une page informative dédiée

maisondulittoral.herault.fr

- Pour retrouver l'ensemble des informations sur le projet et la concertation

Un site participatif

jeparticipe.herault.fr

- Pour partager vos observations et votre avis sur le projet et/ou la concertation



Différentes questions au cœur des échanges



Quelles activités accueillir dans les espaces du Mas Vieux des Aresquiers, et pour quels publics ?

La Maison du Littoral aurait une vocation culturelle, pédagogique et touristique pour mieux faire connaître le littoral et ses enjeux. À ce stade, le Département envisage plusieurs pistes...



Comment prendre en compte les enjeux de préservation du littoral et des risques côtiers, et les éventuels impacts sur l'environnement ?

Le site est composé d'une mosaïque d'espaces naturels : espaces ouverts de friche, espaces aquatiques sur les rives de l'étang de Vic ainsi que de milieux buissonniers et forestiers... La plupart des milieux représentés sont également assez dégradés...



Quels accès à la Maison du Littoral et au site des Aresquiers ? Comment réguler la fréquentation ?

Le site des Aresquiers est fréquenté par la population locale et par un tourisme de proximité pour les loisirs de nature et la plage. Des diagnostics de sur-fréquentation ont été posés...

Les suites de la concertation





**Échanges : vos questions,
observations et remarques
concernant la démarche de
concertation**

Le projet de Maison du littoral et préservation du site des Aresquiers

Dominique JAUMARD, Directeur général adjoint, en charge de l'aménagement du territoire, Conseil départemental de l'Hérault

Frédéric BOTHE, Directeur territorial des routes - secteur Cœur d'Hérault / Cités maritimes, Conseil départemental de l'Hérault

Aline BAUDOUIN, Directrice de l'environnement, Conseil départemental de l'Hérault

Un projet au cœur d'un site naturel riche soumis à des tensions multiples

- **Un écosystème exceptionnel** caractérisé par une succession de lagunes, séparées de la mer par des cordons de sable « les lidos », espaces boisés, source de biodiversité
- **Un environnement vulnérable** soumis à d'importantes perturbations et risques naturels, renforcés par le changement climatique.
- **Un environnement réglementé** (*Périmètre loi littoral, site classé pour ses paysages, site Natura 2000 «Étangs palavasiens», site Ramsar, ZNIEFF*)



Un projet au cœur d'un site naturel riche soumis à des tensions multiples

- Un équilibre à trouver **entre développement du territoire et préservation du patrimoine et de l'environnement**
- **Une recomposition spatiale face au recul du « trait de côte »** : des politiques d'aménagement, d'urbanisme, de protection de l'environnement et de développement économique à repenser
- **Des politiques qui impliquent de nombreux acteurs publics** : Etat, Région, Département, communes, intercommunalités



La stratégie Hérault Littoral

- Un **projet qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie Hérault Littoral 2019-2030**
 - Un **plan stratégique** articulé autour de **6 orientations** et d'un projet d'envergure : la Maison du Littoral
 - Un projet qui s'inscrit également dans **la politique de sensibilisation et d'éducation à l'environnement**
- **Orientation 1** – Concilier la préservation de l'environnement, la gestion des risques littoraux et l'attractivité du territoire dans l'aménagement du littoral
 - **Orientation 2** – Développer l'économie du littoral en l'adaptant au changement climatique
 - **Orientation 3** – Favoriser l'accès au littoral pour tous
 - **Orientation 4** – Renforcer le caractère maritime de notre territoire, sensibiliser et mobiliser autour des richesses et des enjeux du littoral
 - **Orientation 5** – Préserver les équilibres entre littoral et arrière-pays
 - **Orientation 6** – Mettre en place les conditions de réussite et du changement pour une politique littorale à long terme.

Un enjeu de régulation de la fréquentation

- **Une surfréquentation du réseau routier** (des augmentations de trafic jusqu'à +60 % les week-end en été) **et de l'offre de stationnement**
- **Une destination prisée:**
 - 50 000 visiteurs comptés en 6 mois en entrée du bois
 - 1050 vélos/jour sur Pont Chappotin

Un dimanche aux Aresquiers



Un enjeu global d'accès au secteur : vers un schéma de déplacements

Des constats suite à un diagnostic de fréquentation

- Des **accès routiers sur-sollicités**
- Des **capacités de stationnement excédées**
- Des **dessertes en modes actifs utilisés** mais à **sécuriser**
- Une **desserte par transports en commun modeste**

Deux enjeux-clés identifiés :

- **Améliorer la gestion de la fréquentation et les modalités d'accès aux Aresquiers et à la Maison du Littoral** en proposant des solutions alternatives à la voiture;
- **Améliorer la sécurité des usagers et les conditions d'accueil** en proposant des solutions de stationnement adaptées à la capacité du site et à la demande



Conditions de circulation en période de pointe
(dimanche fin d'après-midi - Août 2020)

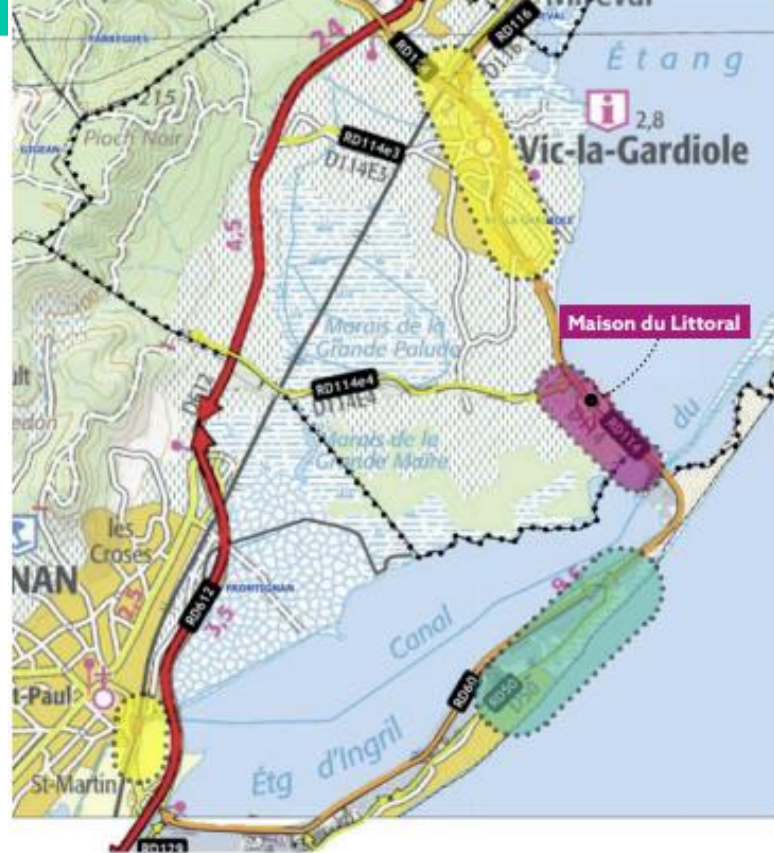
Source : Étude des flux et des stationnements sur le site des
Aresquiers - Horizon Conseil

Un enjeu global d'accès au secteur : vers un schéma de déplacements

Des réflexions à mener sur les **modalités d'accès au Mas Vieux** en lien direct avec le **schéma de déplacements pour une gestion durable des flux** (cheminement pédestre, stationnement paysager...)

Avec **différentes pistes et axes de réflexion** :

- 1. Adapter de manière temporaire ou permanente la circulation** ou l'exploitation du réseau routier
- 2. Privilégier les modes actifs**, avec différents aménagements (liaisons cyclables, location de cycles, etc.)
- 3. Repenser l'offre de stationnement**
- 4. Renforcer les transports** en commun



Secteur des Aresquiers et de la Maison du Littoral
(Parking des Aresquiers, parking de la Maison du littoral)

Secteur du bord de mer (Parking de Frontignan Plage, parking Saint-Eugène Nord, parking Saint-Eugène Sud, parking Ingril et parking Front de Mer)

Parkings d'entrée de site (Secteur du Clos Fleuri et de la Gare et secteur des Arènes)

Le Mas Vieux, témoin de l'histoire viticole des Aresquiers

- Propriété de **Louis-César Cazalis** depuis 1824, **figure de la viticulture héraultaise**
- Un domaine dont l'**architecture est encore témoin de diverses activités de terroir** parmi lesquelles la viticulture
- Domaine privé jusqu'au **rachat par le Département en 2019**, les bâtiments souffrent de multiples travaux hétéroclites et de dégradation



Portrait de
Louis-César Cazalis



Les objectifs du projet

- La Maison du Littoral se veut être
 - le **principal outil de médiation** et de **sensibilisation** de la stratégie Hérault Littoral
 - un **espace à vocation culturelle et pédagogique** avec différentes vocations
- Présenter une programmation pour **attirer dans le temps les publics** tout en **maîtrisant la fréquentation** (gratuité, vente de produits du terroir, halte vélo, location de salles...)
- Être un **centre d'interprétation sur les questions littorales**



Quels usages pour la Maison du Littoral ?

Les vocations envisagées

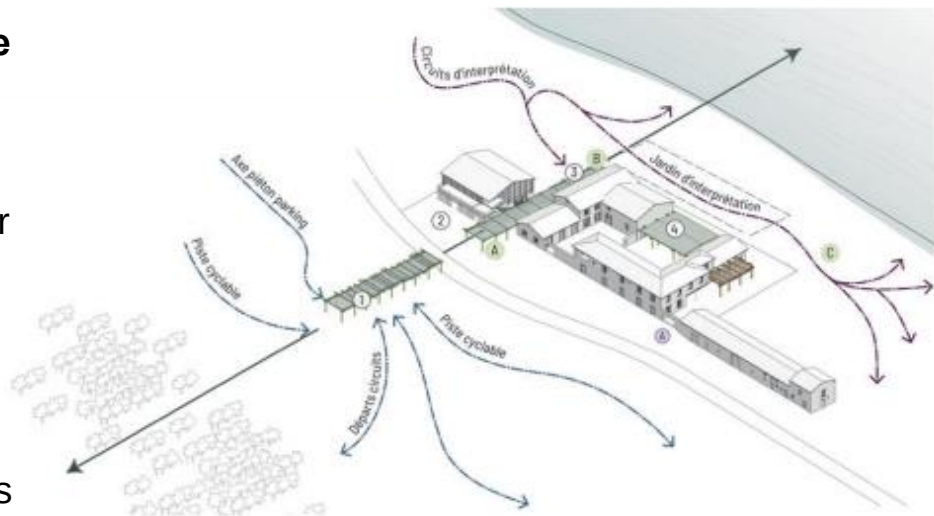
- **Accueil des visiteurs** : information et services visant à la connaissance et à la valorisation du patrimoine gastronomique local
- **Espaces d'expositions** permanentes et temporaires liées au littoral et à sa préservation
- **Parcours d'interprétation** paysager
- **Espace réfectoire** à vocation polyvalente (40 / 50 personnes)
- **Salles d'activités** pour l'accueil événementiel et scolaire
- **Espace mobilités douces** (stationnement et services)
- **Jardin et terrasse de repos**
- **Cheminement** jusqu'à l'étang de Vic



Quels usages pour la Maison du Littoral ?

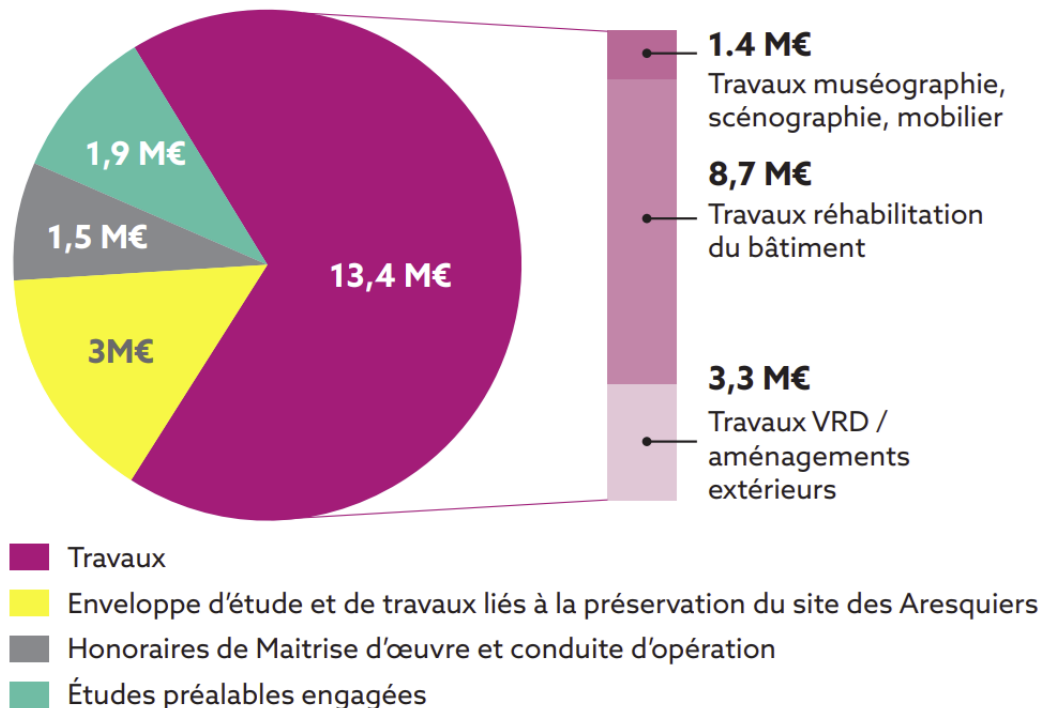
Une porte d'entrée symbolique et fonctionnelle du site des Aresquiers

- **Un trait d'union entre la terre et la mer**, un point de convergence des arrivées et carrefour des départs vers les différents points du site
- **Un sentier d'interprétation** pour découvrir le patrimoine agricole et viticole
- **Un cheminement vers le bois** des Aresquiers



Le coût et les financements

- Budget prévisionnel total du projet de Maison du Littoral **de 17 millions d'euros**, dont 13,4 millions consacrés aux travaux.
- **Financement par le Conseil départemental de l'Hérault** avec le soutien financier de l'État et de la Région Occitanie, dans le cadre du plan littoral 2021 (attendu à hauteur de 30%).
- **Enveloppe de 3 millions d'Euros d'études et travaux** envisagée dans le cadre de la préservation du site des Aresquiers (gestion du trafic, stationnement , aménagements cyclables)



Un projet porté par le CD34, réalisé par Territoire 34

- Un projet porté par le **Département de l'Hérault**, sous la maîtrise d'ouvrage de la société publique locale **Territoire34**
- **Une équipe de maîtrise d'oeuvre pilotée par l'agence INCA Architectes mandataire**, rassemblant 10 structures (paysagiste, scénographe, muséographe, experts en patrimoine ou en environnement, bureaux d'études techniques)



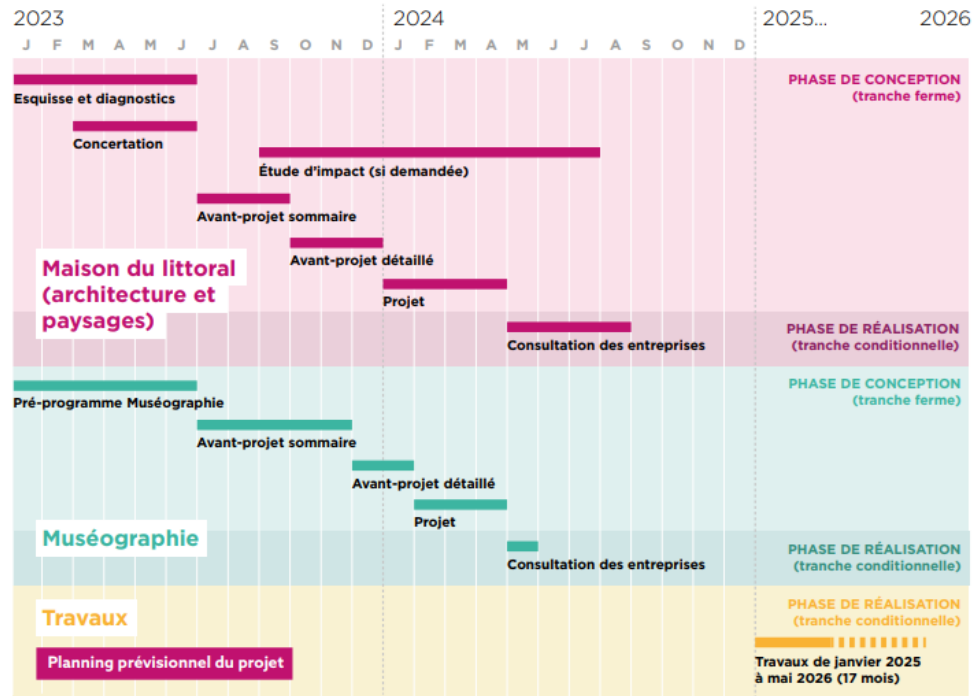
INCA

Gouvernance du projet

- **Des acteurs institutionnels** : les collectivités concernées (Vic la Gardiole, Mireval, Frontignan), l'intercommunalité Sète Agglopôle Méditerranée, La Région Occitanie, le Conservatoire du Littoral et les différents services de l'Etat.
- Un **comité de scientifique de préfiguration** (acteurs associatifs, socioprofessionnels, institutions, organismes scientifiques...) accompagnera l'élaboration d'un **projet muséographique**.

Le calendrier prévisionnel

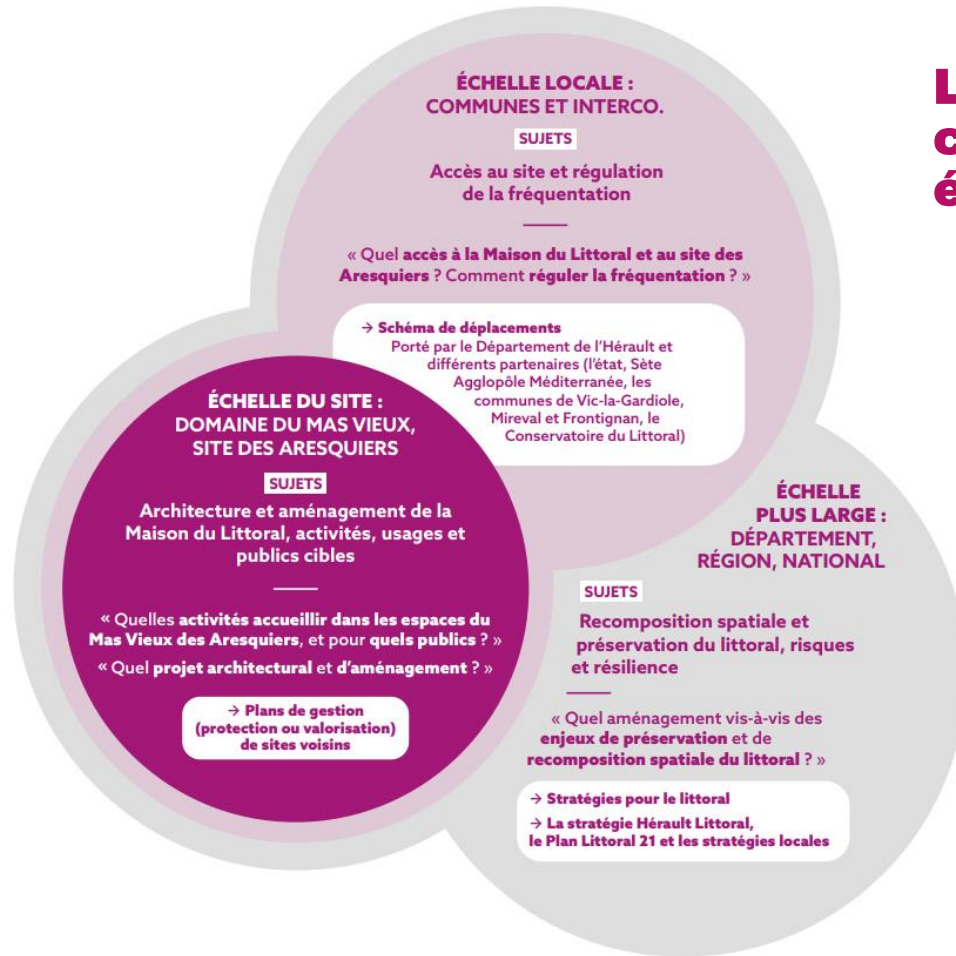
- Le lancement des travaux **prévu début 2025**, pour une durée estimée à 17 mois.
- Ouverture du site prévue **courant 2026**



Les questions soumises à la concertation

- Quelles **activités accueillir** dans les espaces du Mas Vieux des Aresquiers, et pour **quels publics** ?
- Quel **accès à la Maison du Littoral** et au site des Aresquiers ?
Comment **réguler la fréquentation** ?
- Quel aménagement vis-à-vis des **enjeux de préservation** et de **recomposition spatiale du littoral** ?

L'articulation de la concertation avec des échelles et sujets plus larges





Échanges : Vos premières questions, réactions, observations

Les prochains rendez-vous, les ateliers thématiques

Atelier thématique « activités, usages et publics »

Quelles activités accueillir dans les espaces du Mas Vieux des Aresquiers, et pour quels publics ?

04/04, Mireval

Atelier thématique « enjeux du site des Aresquiers et du littoral »

Comment prendre en compte les enjeux de préservation du littoral et des risques côtiers, et les impacts sur l'environnement ?

25/04, Frontignan

Atelier thématique « modalités d'accès et régulation de la fréquentation »

Quels accès à la Maison du Littoral et au site des Aresquiers ? Comment réguler la fréquentation ?

06/06, Vic-la-Gardiole

Par e-mail : concertationmaisondulittoral@herault.fr



Mot de conclusion

**Merci de votre
participation !**